

et même lui fournit les moyens de prévention nécessaires. Il est donc permis de dire en face des progrès énormes accomplis, que la bactériologie a non seulement fait de l'hygiène une science positive, mais encore qu'elle lui a permis de travailler de concert avec la médecine, et souvent de fournir à cette dernière des données précises.

Le grand point qui fait la force de l'importance de l'hygiène, c'est qu'elle n'a qu'une seule préoccupation, la préservation de la santé individuelle et publique. Aussi s'achemine-t-elle sûrement vers la première place dans l'organisation sociale. Et l'humanité n'aura pas à s'en repentir, car cela lui permettra de protéger ses forces vives. C'est ce qu'ont compris les peuples modernes, qui apportent à l'organisation de l'hygiène publique un soin considérable, assainissent leurs territoires, protègent leurs frontières, établissent des relations sanitaires avec les pays voisins, et confient cette organisation à des autorités reconnues. De leur côté, les corps enseignants et les universités saisissent davantage la nécessité de développer l'enseignement de la science nouvelle et donnent à la chaire d'hygiène l'importance qui lui est due. Tout cela indique un achèvement rapide dans la bonne voie. Il ne reste plus qu'une chose à faire, apprendre à tous, grands et petits, l'a b c de la vie. Le jour où l'on aura accompli la diffusion des préceptes de l'hygiène moderne, et répandu dans toutes les classes la connaissance des conditions de propagation des maladies transmissibles, on pourra espérer que les populations, mieux éclairées, seconderont, au lieu d'entraver, comme cela se voit encore trop fréquemment, les efforts entrepris par les pouvoirs publics, pour préserver la santé générale. C'est alors aussi que l'exécution des lois sanitaires donnera des résultats qui feront l'orgueil des nations civilisées.

Montréal, octobre 1896.

SEPTICÉMIE AIGÛE.—M. POTHERAT (de Paris).—Malgré les progrès de l'antiseptie, les septicémies se voient encore quelquefois. Néanmoins elles peuvent être traitées d'une manière utile. L'auteur cite à ce propos deux observations ; la première, relative à un malade qui, à la suite d'une fracture de jambe fut pris d'érysipèle bronzé.

L'amputation fut pratiquée immédiatement. La guérison survint malgré une prolongation de la suppuration.

La seconde a trait à un homme de 60 ans, qui reçut dans le mollet une charge de plomb. Au bout de quelques jours, la septicémie se déclara. L'amputation fut refusée et on eut recours à un large nettoyage de la plaie avec incisions multiples.

De ces faits l'auteur conclut que la gangrène est consécutive à des plaies anfractueuses dans lesquelles des débris de vêtements et de corps étrangers sont enfermés. Le traitement de choix est la large ouverture et le nettoyage de la plaie. L'amputation ne doit être pratiquée que dans des cas très rares.

(Indép. Méd.)